

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Action "Suivi socio-professionnel et orientation des publics présentant des problématiques de santé" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et le Groupe d'Etude et de Traitement de la Lombosciatique (GETS)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Association Groupe Etude et Traitement de la Lombosciatique (G.E.T.S) une subvention d'un montant de 31.600,00 € pour le financement de l'action « Suivi socio-professionnel et orientation des publics présentant des problématiques de santé » ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type prévue à cet effet.

Cette dépense, d'un coût total de 31.600,00 €, sera financée sur les crédits de paiement, au titre du budget départemental de l'exercice 2016 sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée